

## PROGRAMME « ART EN IMMERSION » 2023 CONSIGNES POUR LA VISITE AUX BASSINS DES LUMIÈRES

**LES BASSINS DES LUMIÈRES** proposent des expositions immersives monumentales. Les œuvres sont projetées sur du sol au plafond et s'animent en musique sur l'espace de l'ancienne base sous-marine. Les Bassins des Lumières se présentent comme l'une des plus grandes installations multimédia au monde. Nous vous recommandons de déambuler avec les enfants au sein des différents espaces.

*Expositions :*

Programme long : *Dali, L'Enigme sans fin ;*  
Programme court : *Gaudi, Architecte de l'imaginaire.*

Durée de la visite : environ 1h00 / 1h30

### 1. Stationnement :

Le parking de la base sous-marine est gratuit et accessible pour les cars et les voitures.

### 2. L'arrivée dans le site :

A votre arrivée aux Bassins des Lumières, le responsable du groupe se présente à la billetterie à l'heure indiquée afin de prévenir de l'arrivée du groupe. Le site est prévenu de votre arrivée. Merci de communiquer à la billetterie le nombre d'enfants et d'adultes présents.

Les enfants sont ensuite accueillis par un membre de l'équipe du Bassin des Lumières qui prendra les vestes, donnera les consignes de sécurité, et remettra un badge aux enfants.

### 3. A titre préventif :

Pour garantir la qualité de l'expérience immersive, le son est maintenu à un volume sonore important. Pour les enfants sensibles, nous vous conseillons de prévoir des casques anti bruit ou des boules quies.

### 4. L'encadrement du groupe :

Dans la mesure du possible, il est PRÉFÉRABLE DE PRÉVOIR 1 ACCOMPAGNATEUR POUR 5 ENFANTS. Les accompagnateurs veillent au calme des enfants. Parfois, il arrive que des transitions entre des scènes plongent les Bassins des Lumières dans la pénombre, il est donc important d'encadrer les enfants.

**Enfants hospitalisés ou en situation de handicap :** Si le groupe nécessite plus d'accompagnateurs (en fonction du profil des enfants), merci de nous contacter.

### 5. Une fois dans l'espace d'exposition, il est impératif de respecter certaines règles :

- Il est **interdit de crier et de courir**. Les enfants doivent respecter les autres visiteurs et chuchoter ;
- Pas de flash.

### 6. Pour les personnes les personnes à mobilité réduite ou sensibilité sensorielle :

- Les Bassins des Lumières sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- En cas de trop forte sensibilité aux mouvements des lumières ou aux sons, il existe des « zones de répit » sur les grandes marches au fond de l'espace, ou dans le couloir entre les bassins.

### 7. A votre sortie :

- N'oubliez pas de remettre les badges ;
- Sortie par la boutique (ne pas stationner dans la boutique).